

Rapport de la direction

La direction de Nstein Technologies inc. est responsable de la préparation, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés, ainsi que de tout autre renseignement financier contenu dans le présent rapport annuel.

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des énoncés de jugement. La direction a établi de tels montants selon des critères raisonnables afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants.

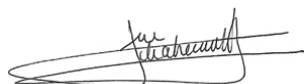
Nstein maintient des systèmes internes de contrôles comptables et administratifs. Ces systèmes visent à fournir un degré raisonnable de certitude quant à la pertinence, à la fiabilité et à l'exactitude de l'information financière. Ils visent également à assurer que l'actif de l'entreprise soit adéquatement comptabilisé et correctement protégé.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et c'est lui, en définitive, qui est responsable de passer en revue et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement au moyen de son comité de vérification.

Le comité de vérification est nommé par le conseil d'administration et composé d'administrateurs externes. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs externes pour discuter de questions relatives à la comptabilité, la vérification et les procédures de contrôles internes.

Les présents états financiers consolidés ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration, sur la recommandation du comité de vérification.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés au nom des actionnaires par les vérificateurs externes PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification.



Luc Filiatreault
Président et chef de la direction



Bruno Martel
Chef de la direction financière

Montréal (Québec) Canada
Le 18 mars 2009

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Nstein Technologies Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Nstein Technologies Inc.** aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats et déficit, des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Québec (Québec) Canada
Le 18 mars 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 7451

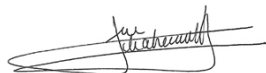
« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

BILANS CONSOLIDÉS † AUX 31 DÉCEMBRE 2008 ET 2007

	2008	2007
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	7 405 217	11 730 855
Dépôts à terme (note 7)	214 600	185 386
Comptes débiteurs	6 864 825	7 081 392
Crédits d'impôt remboursables	984 478	1 540 023
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	335 656	-
Travaux en cours	680 639	875 350
Charges payées d'avance	207 389	330 150
	16 692 804	21 743 156
Immobilisations corporelles (note 4)	736 506	538 336
Actifs incorporels (note 5)	3 364 257	1 171 188
Écarts d'acquisition (note 3)	10 496 905	5 641 574
	31 290 472	29 094 254
Passif		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 6)	-	563 280
Comptes créditeurs et charges	4 442 361	4 012 304
Produits reportés	3 236 640	1 104 685
Passifs d'impôts futurs (note 17)	150 315	-
Partie à court terme de la dette à long terme (note 7)	330 503	295 997
	8 159 819	5 976 266
Dette à long terme (note 7)	520 799	759 832
Passifs d'impôts futurs (note 17)	571 071	-
	9 251 689	6 736 098
Capitaux propres		
Capital social (note 8)	54 028 128	52 652 275
Autres composantes des capitaux propres (note 9)	2 695 998	2 823 558
Surplus d'apport (note 10)	1 805 717	1 223 997
Déficit	(36 491 060)	(34 341 674)
	22 038 783	22 358 156
	31 290 472	29 094 254
Engagements (note 11)		
Éventualité (note 19)		
Évènement subséquent (note 20)		

† Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Luc Filiatreault, Administrateur



A. Michel Lavigne, Administrateur

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS[†]
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2008 ET 2007

	Capital social		Autres composantes des capitaux propres	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires					
	Nombre	\$				
Solde au 31 décembre 2006	33 303 337	40 178 085	2 269 836	532 143	(32 511 593)	10 468 471
Émission d'actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	15 000	9 998	(3 997)	-	-	6 001
Émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions des employés	102 256	90 875	-	-	-	90 875
Émission d'actions en contrepartie de la trésorerie, déduction faite des frais d'émission (note 8b et c)	6 452 486	4 125 550	-	-	-	4 125 550
Émission de bons de souscription spéciaux en contrepartie de la trésorerie, déduction faite des frais d'émission (note 8a)	-	7 253 689	-	-	-	7 253 689
Émission d'actions à titre de remboursement et de conversion de la dette à long terme	1 252 457	994 078	(4 009)	-	-	990 069
Expiration de l'option de conversion sur une dette à long terme	-	-	(150 412)	150 412	-	-
Expiration de l'option d'achat d'actions liée à un regroupement d'entreprises	-	-	(108 589)	108 589	-	-
Renversement d'options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération suite au départ d'employés	-	-	(126 059)	126 059	-	-
Expiration de bons de souscription (note 8)	-	-	(306 794)	306 794	-	-
Émission de bons de souscription (note 8)	-	-	905 532	-	-	905 532
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	348 050	-	-	348 050
Perte nette et résultat étendu pour l'exercice	-	-	-	-	(1 830 081)	(1 830 081)
Solde au 31 décembre 2007	41 125 536	52 652 275	2 823 558	1 223 997	(34 341 674)	22 358 156
Émission d'actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	126 667	87 291	(35 003)	-	-	52 288
Émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions des employés	287 230	170 253	-	-	-	170 253
Émission d'actions suite à l'exercice de bons de souscription spéciaux, déduction faite des frais d'émission (note 8b)	8 000 000	(161 172)	-	-	-	(161 172)
Emissions d'actions liées à un regroupement d'entreprises (note 3)	2 026 624	1 279 481	-	-	-	1 279 481
Renversement d'options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération suite au départ d'employés	-	-	(377 175)	377 175	-	-
Expiration de bons de souscription (note 8)	-	-	(204 545)	204 545	-	-
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	489 163	-	-	489 163
Perte nette et résultat étendu pour l'exercice	-	-	-	-	(2 149 386)	(2 149 386)
Solde au 31 décembre 2008	51 566 057	54 028 128	2 695 998	1 805 717	(36 491 060)	22 038 783

† Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

RÉSULTATS ET DÉFICIT CONSOLIDÉS †
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2008 ET 2007

	2008	2007
	\$	\$
Revenus (note 18)	25 712 336	18 171 858
Coût des ventes, déduction faite des crédits d'impôt (note 12)	10 718 676	7 561 455
	14 993 660	10 610 403
Charges		
Frais de vente et d'administration	13 054 784	8 228 963
Frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt (note 12)	3 586 831	2 248 335
Amortissement des immobilisations corporelles	314 439	191 289
Amortissement des actifs incorporels	891 168	442 229
Perte (gain) de change	(518 116)	149 118
Frais (revenus) financiers (note 14a)	(126 902)	519 045
Frais de restructuration (note 13)	419 156	661 505
	17 621 360	12 440 484
Perte avant impôts	2 627 700	1 830 081
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices		
Impôts recouvrés	(346 791)	-
Impôts futurs	(131 523)	-
	(478 314)	-
Perte nette et résultat étendu pour l'exercice	2 149 386	1 830 081
Déficit au début de l'exercice	34 341 674	32 511 593
Déficit à la fin de l'exercice	36 491 060	34 341 674
Perte nette de base et diluée par action (note 2)	0,043	0,049
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation	50 085 716	37 043 429

† Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS †

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2008 ET 2007

	2008	2007
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette pour l'exercice	(2 149 386)	(1 830 081)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents		
Intérêts capitalisés sur la dette à long terme	27 339	53 865
Perte (gain) de change non monétaire	13 564	(73 406)
Amortissement des immobilisations corporelles	314 439	191 289
Amortissement des actifs incorporels	891 168	442 229
Gain à la disposition d'immobilisations corporelles	-	(4 393)
Amortissement des frais de financement reportés	-	67 074
Charges de rémunération à base d'actions	489 163	348 050
Charges de rémunération du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs	46 691	261 871
Charges du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	85 127	45 437
Impôts futurs	(131 523)	-
	(413 418)	(498 065)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	1 348 345	(2 714 916)
Crédits d'impôt remboursables	555 545	(759 756)
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	(335 656)	-
Travaux en cours	194 711	(297 245)
Charges payées d'avance	206 446	(144 615)
Comptes créditeurs et charges	(730 318)	59 590
Produits reportés	563 154	448 789
	1 802 227	(3 408 153)
	1 388 809	(3 906 218)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	(563 280)	563 280
Versements sur la dette à long terme	(405 607)	(1 188 991)
Versements sur le solde de prix d'achat d'une filiale (note 3)	(1 585 624)	-
Émission de bons de souscription, déduction faite des frais d'émission	-	736 577
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	(95 196)	11 671 071
	(2 649 707)	11 781 937
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts à terme	(29 214)	5 735
Variation de la trésorerie affectée à court terme	-	1 859 799
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents	(2 790 291)	(48 390)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(207 101)	(238 936)
Acquisition d'actifs incorporels	(38 134)	(117 459)
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	-	27 262
	(3 064 740)	1 488 011
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents	(4 325 638)	9 363 730
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	11 730 855	2 367 125
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	7 405 217	11 730 855
Renseignements supplémentaires (note 14b et c)		

† Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 1 – Statuts et nature des activités

La Société, constituée en janvier 2000 en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, développe et commercialise des solutions de publication numérique multilingues dédiées aux acteurs des métiers de la presse tels les journaux, les magazines et les fournisseurs de contenu numérique. Les solutions Nstein génèrent de nouvelles sources de revenus et réduisent les coûts opérationnels en permettant la mutualisation, la gestion et l'indexation automatisée des contenus numériques. Nstein collabore étroitement avec ses clients pour mettre en œuvre des stratégies fondées sur les meilleures pratiques de l'industrie de l'édition, et qui permettent l'implantation rapide de ses produits de *Web Content Management*, *Digital Asset Management*, *Text Mining Engine* et de *Picture Management Desk*.

Note 2 – Résumé des principales conventions comptables

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive : Nstein R&D inc., Nstein Technologies Corp., Nstein Technologies France S.A.S.U., KMTechnologies inc., Alis Technologies inc., Cabinet Conseil Valsar inc. ainsi que Picdar Group Ltd.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Les estimations importantes comprennent la provision pour créances irrécouvrables, le degré d'avancement des travaux en cours, les crédits d'impôt à recouvrer, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, la dépréciation d'actifs à long terme, certaines charges à payer ainsi que l'évaluation d'instruments financiers. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Conversion des devises

Opérations en devises

Les opérations libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle sont converties en monnaie fonctionnelle de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les produits et charges sont convertis au taux de change moyen mensuel pour l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux historique. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats.

Filiales étrangères

Les filiales étrangères sont considérées comme des établissements étrangers intégrés. Par conséquent, la réévaluation des comptes de ces filiales étrangères en dollars canadiens est effectuée selon la méthode temporelle. D'après cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires exprimés en devises sont réévalués au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les éléments d'actif et de passif non monétaires sont réévalués au taux historique. Les produits et charges sont réévalués au taux de change moyen mensuel pour l'exercice. Les gains ou pertes de change résultant de cette réévaluation sont portés aux résultats.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents comprennent l'encaisse et les soldes bancaire ainsi que tous les placements à court terme hautement liquides.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif calculé mensuellement aux taux mentionnés à la note 4, à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon les méthodes du solde dégressif ou de l'amortissement linéaire aux taux et périodes mentionnés à la note 5.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'achat des entreprises acquises sur la juste valeur estimative des actifs nets identifiables acquis. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Cependant, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment, si des événements ou des circonstances surviennent, indiquant qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils aient subi une perte de valeur.

La recouvrabilité des écarts d'acquisition est déterminée au niveau des unités d'exploitation, au moyen d'un test de dépréciation en deux étapes. Premièrement, la valeur comptable nette d'une unité d'exploitation est comparée à sa juste valeur, laquelle est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie disponibles actualisés. Si la valeur comptable nette d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape du test doit être effectuée. Lors de cette étape, le montant de toute perte de valeur des écarts d'acquisition représente l'excédent de la valeur comptable d'un écart d'acquisition sur sa juste valeur. Ce montant est porté aux résultats de la période au cours de laquelle elle survient. Aux fins de ce test de dépréciation, la juste valeur des écarts d'acquisition est estimée de la même façon que lors de regroupements d'entreprises, c'est-à-dire qu'elle représente l'excédent de la juste valeur d'une unité d'exploitation sur la juste valeur estimative de ses actifs nets identifiables.

La Société est constituée d'une seule unité d'exploitation. La Société a choisi d'effectuer son test de dépréciation annuel en décembre de chaque exercice et n'a constaté aucune perte de valeur pour les exercices 2008 et 2007.

Dépréciation d'actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, la Société réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. La juste valeur des actifs à long terme est déterminée en fonction des flux monétaires futurs actualisés. Au cours des exercices 2008 et 2007, aucune dévaluation n'a eu lieu à cet égard.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice où les écarts doivent se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Crédits d'impôt

Par suite de son admissibilité au Programme Cité Multimédia Montréal, la Société a droit à un crédit d'impôt remboursable de 40 % sur les salaires admissibles jusqu'à un maximum annuel de 15 000 \$ par employé. Les crédits d'impôt au titre de la recherche et du développement, ainsi que les autres crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les

crédits d'impôt liés à des dépenses admissibles sont comptabilisés à titre de réduction des frais connexes au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées, pourvu que leur réalisation soit raisonnablement assurée. Ces crédits d'impôt peuvent faire l'objet d'un examen et d'un ajustement éventuel par les autorités fiscales fédérales du Canada et provinciales du Québec.

Constatation des revenus, travaux en cours et produits reportés

La Société constate les produits tirés de la vente de licences d'utilisation de logiciels et des services de soutien technique après-vente s'y rattachant, ainsi que des autres services connexes conformément aux abrégés du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-141 à 143 portant sur la constatation des produits. Les honoraires tirés d'ententes visant les licences, les services de soutien technique après-vente et les autres services connexes sont attribués aux diverses composantes selon les éléments probants objectifs et spécifiques à la Société appuyant la juste valeur de chacune des composantes. Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que l'entente est en vigueur, que le logiciel a été livré, qu'il ne fait aucun doute que le produit a été bien accepté, que les frais connexes ont été établis ou peuvent l'être, et que la perception de la contrepartie est raisonnablement assurée. Les produits tirés des composantes de soutien technique après-vente sont constatés au prorata sur la durée du contrat de soutien. Les produits tirés des autres services connexes sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus selon la méthode de l'avancement des travaux. Lorsqu'une perte sur un contrat est suffisamment prévisible, la perte est comptabilisée à titre de charge de l'exercice. De plus, les sommes reçues pour des services qui ne sont pas encore rendus sont comptabilisées à titre de produits reportés au bilan.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés. Les frais de développement des produits sont reportés lorsque le produit ou le processus de même que le marché ou l'utilité sont clairement définis, que le produit ou le processus a atteint l'étape de l'applicabilité de la technologie, que des ressources appropriées existent ou sont en voie d'exister pour compléter le projet et que la direction a l'intention de commercialiser ou d'utiliser le produit ou le processus. L'étape de l'applicabilité de la technologie est atteinte une fois que le logiciel a complété l'essai de système et qu'il a été jugé viable pour l'usage prévu. Habituellement, la période entre l'étape de l'applicabilité de la technologie et l'achèvement du logiciel est relativement courte, et les frais de développement engagés au cours de cette période ne sont pas significatifs. Par conséquent, la Société n'a capitalisé aucuns frais de développement.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions participantes potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode du rachat d'actions pour les options d'achat d'actions et les bons de souscription, comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions participantes de la Société à la valeur moyenne des actions participantes au cours de l'exercice. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007, il n'y avait aucune différence entre la perte nette de base et diluée par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été antidilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont inscrits en diminution du produit provenant de l'émission du capital social.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Régime d'options d'achat d'actions

Tel que décrit à la note 9, la Société offre un régime d'options d'achat d'actions pour les administrateurs, employés et prestataires de services de la Société ou de ses filiales. La Société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat

d'actions octroyées aux salariés et aux non-salariés. La juste valeur des options d'achat d'actions est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées selon les périodes d'acquisition des options et sont portées au crédit dans les autres composantes des capitaux propres.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

Tel que décrit à la note 9, la Société offre un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés. L'apport que la Société fait au nom des salariés est constaté à titre de charge de rémunération et un montant compensatoire est imputé au capital social. Toute contrepartie versée par les salariés au moment de l'achat d'actions est également portée au crédit du capital social.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

Tel que décrit à la note 9, la Société offre un régime d'unités d'actions différées aux administrateurs qui ne sont pas des salariés. Le nombre d'unités d'actions différés qui est émis est calculé en divisant le montant applicable de la rémunération par le cours moyen pondéré des actions de la Société pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date d'octroi. Ce montant, ainsi que les changements subséquents dans le cours des actions, sont constatés à titre de charge de rémunération et sont inclus dans les frais de vente et d'administration.

Instruments financiers

En vertu des normes du chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », tous les instruments financiers doivent être classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente, prêts et créances, ou autres passifs financiers. Leur évaluation au cours des périodes ultérieures est effectuée en fonction de leur classement.

Les frais de transaction liés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction sont imputés aux résultats au cours de la période où ils sont engagés. Pour les autres instruments financiers, la Société a choisi de capitaliser les frais de transaction lors de la comptabilisation initiale et de les présenter avec les instruments financiers afférents. Ils sont par la suite amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs et passifs financiers détenus aux fins de transaction sont constatés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées au résultat net.

Les actifs et passifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur ou au coût s'il n'existe pas de cotations publiées sur un marché actif, et les variations sont comptabilisées au résultat étendu.

La Société a classé sa trésorerie et ses équivalents ainsi que les dépôts à terme comme détenus à des fins de transaction. Les débiteurs et les travaux en cours sont classés comme prêts et créances. Les comptes créditeurs et les charges ainsi que la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers.

Modifications aux conventions comptables

Au 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté les nouvelles normes comptables du chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers », du chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital », du chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir » et du chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Les principaux changements liés à ces nouvelles normes comptables se résument comme suit :

Normes générales de présentation de l'information financière

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers », en ajoutant l'exigence suivante, selon laquelle la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes quant aux informations à fournir sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Le chapitre décrit les informations à fournir sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité, ainsi que les données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital. Le chapitre cherche à savoir si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital, et sinon, les conséquences de cette dérogation.

Instruments financiers

Le chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir », établit les informations à fournir pour évaluer l'importance des instruments financiers à l'égard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation », établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il reprend les normes de présentation établies par le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ».

Modifications comptables futures

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit les normes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels suite à leur constatation initiale. Le nouveau chapitre remplacera le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450 « Frais de recherche et développement ». Diverses modifications ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA pour des raisons de cohésion. Les nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Autres modifications comptables futures

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1582 « Regroupements d'entreprises », 1601 « États financiers consolidés » et 1602 « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582 sera en convergence avec l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1602 sera en convergence avec les dispositions de l'IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », concernant les participations sans contrôle. Enfin le chapitre 1601 reprendra les exigences du chapitre 1600 « États financiers consolidés », autres que celles touchant les participations sans contrôle.

Le chapitre 1582 s'applique aux opérations où l'acquéreur obtient le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. Le terme « entreprise » est défini plus largement que dans la norme existante. La plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge, y compris les passifs éventuels considérés comme « improbables », seront évalués à leur juste valeur. Les coûts d'acquisition doivent être passés en charges.

En vertu du chapitre 1602, toute participation ne donnant pas le contrôle sera comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Le calcul du résultat net ne comporte aucune déduction au titre des participations sans contrôle. Le résultat net sera plutôt réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Les nouvelles normes entreront en vigueur en 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Harmonisation des normes canadiennes et internationales

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice 2011 selon les IFRS.

La Société établit un plan de basculement en vue de la conversion à ces nouvelles normes selon l'échéancier fixé pour ces nouvelles règles. Le projet de mise en œuvre comprend trois phases principales, soit l'évaluation initiale des incidences et délimitation de la portée, l'analyse des répercussions et la conception ainsi que la mise en œuvre et l'examen.

Lors de son analyse comparative préliminaire des IFRS et des PCGR du Canada, la Société a décelé de nombreuses différences. Actuellement, les incidences sur la situation financière et les résultats d'exploitation futurs ne peuvent être déterminées ou estimées de façon raisonnable. En 2009, la Société poursuivra son examen des normes s'appliquant à Nstein, elle effectuera l'évaluation de ces incidences.

La Société présentera ses résultats de l'exercice 2010 selon les PCGR du Canada en vigueur. En 2011, elle présentera les chiffres correspondants de l'exercice 2010 conformément aux IFRS de l'IASB alors en vigueur. À cette fin, la Société devra préparer un bilan d'ouverture et maintiendra en parallèle deux livres comptables en 2010.

Chiffres correspondants

Certains postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

Note 3 – Regroupement d'entreprises

Le 13 février 2008, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Picdar Group Ltd. « Picdar », fournisseur de solutions de gestion d'images et d'actifs numériques au Royaume-Uni (la "Transaction") pour un prix d'achat équivalant à la somme de (i) la valeur de l'entreprise établie entre 6 617 700 \$ et 9 275 810 \$ (entre 3 375 000 £ et 4 730 625 £) et du (ii) fonds de roulement excédentaire de 4 472 255 \$ (2 280 832 £).

Un montant de 6 617 700 \$ (3 375 000 £), a été payé à la clôture de la Transaction et le solde de la valeur de l'entreprise, jusqu'à 2 658 110 \$ (1 355 625 £), est payable en trois versements annuels déterminés à compter du 31 mars 2008 en fonction de l'atteinte de revenus futurs et de BAIIA cibles. Chaque versement est composé d'une portion de 75 % en liquidités et de 25 % en actions nouvellement émises de la Société à un prix unitaire fixé en fonction du prix moyen pondéré des 20 derniers jours de transaction des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX précédant immédiatement chaque date de versement. Le 13 février 2008, la Société a procédé à l'émission de 1 835 480 actions ordinaires à titre de versement initial du prix d'achat. Les actions émises sont assujetties à des conditions d'entiercement et seront libérées trimestriellement sur une période de vingt-quatre (24) mois.

Le fonds de roulement excédentaire est payable en liquidités. Un premier versement de 3 419 841 \$ (1 744 105 £) a été effectué à la clôture de la Transaction et le solde de 1 052 414 \$ (536 727 £) a été versé lors de la réception des états financiers de clôture en avril 2008. En juillet 2008, la Société a procédé au premier versement annuel du solde de prix d'achat par l'émission de 191 144 actions ordinaires d'une valeur comptable de 121 580 \$ et par un paiement en trésorerie de 533 210 \$ (265 781 £).

Au moment de l'achat, cette Transaction a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats ont été consolidés à compter de la date d'acquisition. La portion du prix d'achat réglée en actions a été réduite d'un escompte moyen de 30 % afin de considérer les effets de l'entiercement sur la valeur des actions, ainsi qu'une moins-value pour bloc d'actions en raison du nombre élevé d'actions négociées à un moment précis dans un marché limité. À l'exception du premier versement conditionnel qui a été estimé à 642 724 \$

(327 786 £), les deux autres versements conditionnels n'ont pas été constatés puisqu'il est impossible d'établir hors de tout doute raisonnable que les conditions nécessaires au paiement de la contrepartie additionnelle seront réalisées.

Le tableau suivant résume la répartition du prix d'achat, établie avec l'aide d'experts indépendants, incluant les coûts relatifs au regroupement en fonction de la juste valeur estimative des actifs nets acquis à la date d'acquisition.

	\$
Trésorerie et équivalents	6 128 584
Autres actifs à court terme	1 215 463
Immobilisations corporelles	165 780
Actifs incorporels	
Technologies acquises	2 254 920
Carnet de commandes	32 353
Relations clients	656 868
Accords de non-concurrence	101 962
Total de l'actif acquis	10 555 930
Passif à court terme	2 425 712
Passif d'impôts futurs	852 909
Dette à long terme	24 500
Total du passif assumé	3 303 121
Actifs nets identifiables acquis	7 252 809
Écart d'acquisition	4 855 331
Prix d'achat	12 108 140
Réglé comme suit :	
Actions ordinaires émises	1 157 901
Montant en trésorerie	8 392 988
Solde de prix d'achat	1 695 137
Frais de regroupement	862 114
	12 108 140

Note 4 – Immobilisations corporelles

	Taux et période d'amortissement	2008		2007	
		Coût	Amortissement	Coût	Amortissement
			cumulé		cumulé
		\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	20 %	557 801	425 003	263 365	175 931
Matériel roulant	20 %	166 327	81 877	36 049	10 386
Équipement informatique	35 %	2 161 626	1 869 142	996 312	718 866
Améliorations locatives	5 ans	496 336	423 041	401 804	307 490
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 %	197 386	43 907	57 656	4 177
		3 579 476	2 842 970	1 755 186	1 216 850
Moins : amortissement cumulé		<u>2 842 970</u>		<u>1 216 850</u>	
Montant net		736 506		538 336	

Note 5 – Actifs incorporels

	Taux et période d'amortissement	2008		2007	
		Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
		\$	\$	\$	\$
Logiciels	50% et 10 ans	879 910	390 371	882 323	321 967
Logiciels Nstein	50 %	1 040 000	1 038 934	1 040 000	1 038 225
Technologies acquises	4 ans et 7 ans	3 141 777	1 053 222	886 857	653 556
Carnet de commandes	1 an	32 353	28 309	-	-
Relations clients	5 ans	1 684 060	960 361	1 027 192	695 936
Accords de non-concurrence	2 ans	419 469	362 115	317 507	273 007
		7 197 569	3 833 312	4 153 879	2 982 691
Moins : amortissement cumulé		<u>3 833 312</u>		<u>2 982 691</u>	
Montant net		3 364 257		1 171 188	

Note 6 – Emprunts bancaires

En 2007, la Société avait contracté des emprunts bancaires pour financer une partie de ses crédits d'impôt à la recherche scientifique et développement expérimental. Ces emprunts, portant intérêt au taux de base plus 1,50 %, ont été remboursés en décembre 2008 lors de l'encaissement des crédits d'impôt par la Société. Une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens présents et futurs avait été donnée en garantie de ces emprunts.

Note 7 – Dette à long terme

	2008	2007
	\$	\$
Emprunts à terme		
- Actualisé à 10 %, remboursable par versements mensuels de 8 929 \$, échéant en mai 2013. Une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens présents et futurs d'une filiale, tant corporels qu'incorporels, est donnée en garantie de cet emprunt	374 531	440 083
- Actualisé à 8 %, avec le Conseil national de recherches Canada (« CNRC »), remboursable par versements trimestriels de 47 500 \$ à compter d'octobre 2007, échéant en juillet 2009	91 210	265 631
- Actualisé à 8 %, avec le CNRC, remboursable en quatre versements annuels de 78 338 \$ à compter du 1 ^{er} janvier 2007, échéant en janvier 2010	149 764	216 395
- 10 %, pour lequel une lettre de garantie bancaire au montant de 164 600 \$ a été émise, remboursable par versements mensuels de 1 538 \$ comprenant le capital et les intérêts, échéant en août 2011. Une hypothèque mobilière sur un certificat de dépôt au montant de 164 600 \$ est donnée en garantie de la lettre de garantie bancaire	43 035	56 446

- 4 %, remboursable par versements mensuels de 667 \$ (392 €) comprenant le capital et les intérêts, échéant en juin 2011. Une hypothèque mobilière sur un véhicule ayant une valeur comptable nette de 18 750 \$ est donnée en garantie de cet emprunt	19 004	22 713
- 5 %, remboursable par versements mensuels de 795 \$ (448 £) comprenant le capital et les intérêts, échéant en novembre 2010. Une hypothèque mobilière sur un véhicule ayant une valeur comptable nette de 65 700 \$ est donnée en garantie de cet emprunt	23 559	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition		
- Actualisées à 7,75 %, remboursables par versements mensuels totaux de 6 163 \$ comprenant le capital et les intérêts, échéant entre août 2010 et novembre 2011	150 199	54 561
	851 302	1 055 829
Moins la partie à court terme	330 503	295 997
	520 799	759 832

Les versements annuels en capital requis sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations découlant de contrats de location-acquisition	Autres dettes
	\$	\$
2009	73 950	265 929
2010	69 726	197 547
2011	20 727	104 522
2012	-	98 132
2013	-	34 973
	164 403	701 103
Moins les intérêts	14 204	
	150 199	

Note 8 – Capital social

Autorisé :

- Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes
- Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, non votantes et non participantes

Émission d'actions :

a) Le 30 novembre 2007, la Société a conclu un placement privé par voie de prise ferme de 8 000 000 bons de souscription spéciaux de la Société à un prix de 1,00 \$ par bon de souscription spécial, pour un montant total brut de 8 000 000 \$ (l'« Émission »). L'Émission a été effectuée par le biais d'un syndicat de preneurs fermes menés par Valeurs mobilières Desjardins inc. et incluant Valeurs mobilières TD inc. et Jennings Capital inc. (les « Preneurs Fermes »). Certains initiés de la Société ont souscrit au placement. Chaque bon de souscription spécial permet à son détenteur de recevoir une action ordinaire de la Société lors de l'exercice des bons de souscription spéciaux. Les bons de souscription spéciaux étaient exerçables par le détenteur en tout ou en partie et en tout temps après la clôture de l'Émission, soit le 30 novembre 2007, (la « Clôture ») sans autre contrepartie additionnelle, et les bons de souscription spéciaux seront présumés être exercés à la première des deux dates suivantes : (a) quatre (4) mois et un jour après la Clôture et (b) la journée qui est trois jours ouvrables après la confirmation des autorités réglementaires canadiennes du dépôt d'un prospectus final qualifiant les actions ordinaires émises suite à l'exercice des bons de souscription spéciaux. La Société a obtenu cette confirmation le 7 février 2008 et a donc procédé, le même jour, à l'émission de 8 000 000 d'actions ordinaires à l'intention des détenteurs de bons de souscription spéciaux. Les Preneurs Fermes ont reçu, à titre de rémunération à la Clôture, une commission de 354 000 \$ et 354 000 bons de souscription, chacun de ces bons permettant à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,00 \$ pour une période de deux (2) ans suivant la Clôture. Des frais d'émission de 577 356 \$ (incluant les frais de commission des Preneurs Fermes) ainsi que la juste valeur des bons de souscription octroyés aux Preneurs Fermes, soit 168 955 \$ ont été portés en diminution des capitaux propres.

b) Le 27 septembre 2007, la Société a émis 3 529 412 unités à un prix unitaire de 0,85 \$ pour un produit brut totalisant 3 000 000 \$ dans le cadre d'un placement privé auprès d'un investisseur institutionnel et d'un groupe composé de 27 employés de la Société et d'autres investisseurs. Chaque unité est composée d'une action ordinaire, d'un demi-bon de souscription tranche A et d'un demi-bon de souscription tranche B. Chaque bon de souscription tranche A entier confère le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital social de la Société au prix de 1,50 \$ et chaque bon de souscription tranche B entier confère, quant à lui, le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital social de la Société au prix de 2,00 \$. Ces bons de souscription sont valides pour une période de trois (3) ans à compter de leur émission. Le produit brut de 3 000 000 \$ provenant de la vente d'unités a été réparti entre les actions ordinaires et les bons de souscription en fonction de leur juste valeur relative. Ainsi, un montant de 2 258 846 \$ a été attribué aux actions ordinaires et un montant de 741 154 \$ aux bons de souscription. Les frais d'émission d'unités totalisant respectivement 13 950 \$ et 4 577 \$ ont été portés en diminution du capital social et des autres composantes des capitaux propres.

c) Le 7 mai 2007, la Société a annoncé la conclusion d'un placement privé de 1 900 000 \$ avec un groupe d'investisseurs incluant notamment des membres du conseil d'administration et de la direction de la Société. La Société a émis 2 923 074 actions ordinaires à un prix de 0,65 \$ par action. Les frais d'émission d'actions au montant de 19 346 \$ ont été portés en diminution du capital social.

Note 9 – Autres composantes des capitaux propres

Le tableau suivant résume les autres composantes des capitaux propres aux 31 décembre 2008 et 2007:

	2008	2007
	\$	\$
Régimes d'intéressement au capital	1 206 769	1 129 784
Bons de souscription	1 489 229	1 693 774
	2 695 998	2 823 558

Régimes d'intéressement au capital

Régime d'options d'achat d'actions

En mai 2008, la Société a amendé son régime d'options d'achat d'actions pour les administrateurs, employés et prestataires de services de la Société ou de ses filiales. Toutes les options octroyées en vertu du régime pourront être levées dans un délai maximal de sept ans à compter de la date de l'octroi. Le conseil d'administration désignera les bénéficiaires des options et déterminera le nombre d'actions ordinaires visées par chacune de ces options, sa date d'acquisition, son prix de levée, sa date d'expiration, les conditions d'acquisition et les restrictions relatives à la levée de ces options. Le prix d'acquisition de ces actions ne pourra être inférieur à leur cours de clôture le jour précédant la date d'octroi de ces actions. Le nombre maximal d'actions ordinaires émissibles en vertu du régime a été fixé à 5 100 000 actions ordinaires et leur nombre maximal pouvant être octroyé à un bénéficiaire ne devra pas dépasser 5 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation.

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions depuis le 1er janvier 2007 et résument l'information relative aux options d'achat d'actions à prix fixes en circulation et exerçables au 31 décembre :

	2008		2007	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	2 943 286	1,17	2 408 203	1,76
Octroyées	825 000	1,02	1 390 000	0,79
Exercées	(126 667)	0,42	(15 000)	0,40
Annulées	(880 696)	1,69	(839 917)	2,22
En circulation à la fin de l'exercice	2 760 923	1,00	2 943 286	1,17
Exerçables à la fin de l'exercice	1 693 215	1,08	1 519 079	1,53

Prix de levée	Options en circulation au 31 décembre 2008		Options exerçables au 31 décembre 2008	
	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée
0,37 \$	65 000	2,95	48 750	2,95
0,40 \$	309 583	2,73	274 167	2,73
0,65 \$	600 000	3,28	350 000	3,28
0,69 \$	175 000	3,48	102 083	3,48
0,73 \$	150 000	3,34	87 500	3,34
0,80 \$	40 000	3,21	26 667	3,21
1,00 \$	126 000	2,93	91 833	2,57
1,02 \$	630 000	4,24	205 000	4,24
1,12 \$	250 000	3,76	112 500	3,75
1,20 \$	120 000	1,95	99 375	1,95
2,10 \$	50 000	0,82	50 000	0,82
2,15 \$	50 000	1,17	50 000	1,17
2,80 \$	145 000	0,91	145 000	0,91
3,00 \$	50 340	0,25	50 340	0,25
	2 760 923		1 693 215	

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la Société a octroyé à ses employés et fournisseurs de services 825 000 options d'achat d'actions (1 390 000 en 2007). La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 572 325 \$ (737 399 \$ en 2007). Les charges de rémunération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 s'élèvent à 489 163 \$ (348 050 \$ en 2007).

La juste valeur des options octroyées au cours de chacun des exercices a été estimée selon la méthode d'établissement du prix des options de Black et Scholes à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2008	2007
Taux d'intérêt sans risque	2,92%	4,21%
Volatilité prévue	85 %	82 %
Taux de rendement des actions	néant	néant
Durée de vie prévue	60 mois	59 mois

Le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes a été élaboré pour estimer la juste valeur des options et des droits négociés qui ne comportent aucune restriction quant à l'acquisition et qui sont entièrement cessibles. En outre, selon les modèles d'établissement du prix des options, il faut aussi tenir compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du prix des actions.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La Société a établi un régime d'actionariat à l'intention des employés afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires par voie de retenues salariales régulières auxquelles s'ajoutent des cotisations patronales. Ce régime permet aux salariés d'y verser jusqu'à 8% de leur salaire annuel de base jusqu'à un maximum de 3 000 \$ par année. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés. Le régime permet le report de l'impôt lié aux cotisations du salarié et de l'employeur dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). La Société procède à l'émission des actions ordinaires mensuellement. Le prix d'achat des actions est égal à la moyenne pondérée des cinq derniers jours ouvrables précédant le dernier jour ouvrable du mois. La Société a inscrit une charge de rémunération de 85 127 \$ (45 437 \$ en 2007) au titre des cotisations patronales à ce régime.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La société a établi un régime de rémunération d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. L'administrateur reçoit à titre de rémunération annuelle et de jetons de présence, des unités d'actions différées qui lui sont remboursables en trésorerie lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société. Le nombre d'unités d'actions différés qui est émis est calculé en divisant le montant applicable de la rémunération par le cours moyen pondéré des actions de la Société pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la fin de chaque trimestre. Ce montant ainsi que les changements subséquents dans le cours des actions sont constatés à titre de charges de rémunération et sont inclus dans les frais de vente et d'administration. Au 31 décembre 2008, le nombre d'unités d'actions en circulation s'élevait à 614 855 (479 218 en 2007). Au cours de l'exercice, la Société a constaté à titre de frais d'administration une charge de 46 691 \$ (261 871\$ en 2007) pour la rémunération de ce régime. Au 31 décembre 2008, le montant dû aux administrateurs relativement à ce régime est de 461 141 \$ (513 018 \$ au 31 décembre 2007).

Bons de souscription

Le tableau suivant montre les variations survenues à l'égard des bons de souscription de la Société au cours des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 :

	2008		2007	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	5 603 218	1,63	2 188 939	1,44
Octroyés*	-	-	3 883 412	1,68
Annulés**	(200 000)	1,00	(469 133)	1,40
En circulation à la fin de l'exercice	5 403 218	1,65	5 603 218	1,63

* Le 27 septembre 2007, la Société a émis aux investisseurs 1 764 705 bons de souscription tranche A et 1 764 707 bons de souscription tranche B permettant d'acquérir des actions ordinaires aux prix respectifs de 1,50 \$ et 2,00 \$ l'action respectivement pendant une période de trois ans. La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée à 736 577 \$ (déduction faite des frais d'émission de 4 577 \$) selon la méthode de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	4,23 %
Volatilité prévue	83,5%
Taux de rendement des actions	néant
Durée de vie prévue	36 mois

* Le 30 novembre 2007, la Société a émis aux investisseurs 354 000 bons de souscription permettant d'acquérir des actions ordinaires au prix de 1,00 \$ l'action pendant une période de deux ans. La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée à 168 955 \$ selon la méthode de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,73%
Volatilité prévue	86,0%
Taux de rendement des actions	néant
Durée de vie prévue	24 mois

** En novembre 2008, 200 000 bons de souscription ont expiré (469 133 en octobre 2007). La juste valeur de ces bons de souscription au montant de 204 545 \$ (306 794 \$ en 2007) a été virée au surplus d'apport.

Le tableau suivant résume la juste valeur qui a été attribuée aux bons de souscription selon le modèle Black et Scholes :

	2008	2007
	\$	\$
200 000 bons de souscription à 1,00 \$, échéant le 28 novembre 2008	-	204 545
354 000 bons de souscription à 1,00 \$, échéant le 7 novembre 2009	168 955	168 955
1 764 705 bons de souscription à 1,50 \$, échéant le 27 septembre 2010	404 181	404 181
1 764 707 bons de souscription à 2,00 \$, échéant le 27 septembre 2010	332 396	332 396
1 166 865 bons de souscription à 1,80 \$, échéant le 12 octobre 2010	383 538	383 538
352 941 bons de souscription à 0,85 \$, échéant le 12 juin 2011	200 159	200 159
	1 489 229	1 693 774

Note 10 – Surplus d’apport

Le tableau suivant résume les composantes du surplus d’apport aux 31 décembre 2008 et 2007 :

	2008	2007
	\$	\$
Expiration de l’option de conversion sur une dette à long terme	390 480	390 480
Expiration de l’option d’achat d’actions liée à un regroupement d’entreprises	266 779	266 779
Expiration de bons de souscription	603 584	399 039
Renversement d’options d’achat d’actions octroyées à titre de rémunération suite au départ d’employés	544 874	167 699
	1 805 717	1 223 997

Note 11 – Engagements

Les engagements totaux de la Société en vertu de baux pour la location de locaux s’élèvent à 3 129 967 \$. La Société s’est également engagée à verser des redevances pour les droits d’utilisation d’un logiciel totalisant 300 000 \$. Les versements annuels minimaux à effectuer au cours des cinq prochains exercices s’établissent comme suit :

	2009	2010	2011	2012	2013
	\$	\$	\$	\$	\$
Utilisation de locaux	1 044 070	1 058 105	721 185	70 945	70 945
Redevances pour les droits d’utilisation d’un logiciel	300 000	-	-	-	-

Note 12 – Crédits d’impôt

Par suite de son admissibilité au Programme Cité Multimédia Montréal, la Société a droit à un crédit d’impôt remboursable de 40 % sur les salaires admissibles jusqu’à un maximum annuel de 15 000 \$ par employé. Ces crédits d’impôt, présentés en diminution du coût des ventes, se sont établis à 278 041 \$ au cours de l’exercice 2008 (202 476 \$ en 2007).

La Société bénéficie aussi de crédits d’impôt au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental. Ces crédits d’impôt, présentés en diminution du frais de recherche et de développement, se sont établis à 901 381 \$ au cours de l’exercice 2008 (619 935 \$ en 2007).

Note 13 – Frais de restructuration

Au cours du premier trimestre 2008, la Société a engagé une charge de 419 156 \$ (661 505 \$ en 2007) au titre de frais de restructuration non récurrents. Ces frais sont principalement composés d’indemnités de cessation d’emploi d’anciens dirigeants et employés.

Note 14 – Informations additionnelles

État des résultats

a) Frais financiers

	2008	2007
	\$	\$
Amortissement des frais de financement reportés	-	67 074
Intérêts sur la dette à long terme	96 384	509 542
Intérêts et frais bancaires	36 978	67 520
Revenus d'intérêts	(260 264)	(125 091)
Total	(126 902)	519 045

État des flux de trésorerie

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents liés aux activités de financement et d'investissement

	2008	2007
	\$	\$
Bons de souscription émis	-	168 955
Conversion en actions ordinaires de débentures convertibles	-	994 078
Virement au surplus d'apport de la partie échue des options	-	259 001
Virement au surplus d'apport des bons de souscription échus	204 545	306 794
Virement au capital social de la partie convertie des options de conversion sur une dette à long terme	-	4 009
Virement au surplus d'apport des options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération	377 175	126 059
Virement au capital social de la partie exercée des options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération	35 003	3 997
Frais de regroupement inclus dans les comptes créditeurs et charges	336 227	-
Frais d'émission d'actions ordinaires inclus dans les comptes créditeurs et charges	-	71 438
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	139 728	57 656

c) Renseignements supplémentaires

	2008	2007
	\$	\$
Intérêts payés	97 223	411 085
Intérêts encaissés	(296 478)	(72 332)

Note 15 – Instruments financiers

Nature et ampleur des risques

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté les recommandations du chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, « Instruments financiers – informations à fournir ». Ce nouveau chapitre exige des entités de fournir des informations de façon à permettre aux utilisateurs d'évaluer l'importance des instruments financiers à l'égard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. La Société, par le biais de ses instruments financiers, est principalement exposée au risque de crédit, de liquidité, de change et de taux d'intérêt. L'analyse suivante fournit une mesure de ces risques au 31 décembre 2008.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de dépôts à terme et des comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les dépôts à terme sont détenus par des institutions financières canadiennes reconnues. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relatif à ces instruments est très minime.

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable aux comptes débiteurs. La Société pourrait subir une perte de créances et une charge importante à ses résultats si un ou plusieurs de ses clients d'envergure ne pouvaient remplir leurs obligations. La Société est d'avis que le risque de crédit des comptes débiteurs est limité en raison de la répartition géographique des clients et de l'historique de paiement de ses clients.

En général, la Société n'exige pas de garantie supplémentaire de ses clients à l'égard de ses comptes débiteurs. Cependant, le crédit est accordé aux clients uniquement après l'évaluation de leur solvabilité. En outre, la Société révisé régulièrement le crédit de ses clients et établit une provision spécifique pour les créances douteuses lorsqu'il est jugé qu'un compte ne pourra être recouvré. Celle-ci est comptabilisée en diminution des comptes débiteurs. La Société est exposée au risque de crédit jusqu'à concurrence de la valeur comptable. Au 31 décembre 2008, la provision pour créances douteuses s'éleve à 532 128 \$ (135 437 \$ en 2007). La charge de créances irrécouvrables d'un montant de 1 126 091 \$ (94 170 \$ en 2007) est inscrite à l'état des résultats dans les frais de vente et d'administration.

Le classement chronologique des comptes clients (avant provision pour créances douteuses) s'établit comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
0 - 30 jours	4 338 743	3 500 221
31 - 60 jours	1 297 008	1 722 826
61 - 90 jours	306 419	397 975
91 +	1 355 265	1 447 616
	7 297 435	7 068 638

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en la possibilité que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité en faisant un suivi serré de sa trésorerie afin de maintenir un niveau suffisant de liquidité lui permettant d'assumer ses obligations financières dans un avenir prévisible. Au cours des derniers exercices, la Société a principalement financé son expansion par voie d'émission d'actions.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2008 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	1-3 ans	4-5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges	4 442 361	4 442 361	4 442 361	-	-
Dette à long terme	851 302	975 108	390 423	441 829	142 856
	5 293 663	5 417 469	4 832 784	441 829	142 856

Risque de change

La Société est exposée aux risques de change en raison de ses ventes à l'étranger et des comptes clients qui en découlent. La majeure partie de ces ventes est libellée en dollars américains (USD), en euros (EUR) et en livres sterling (GBP). Ces risques sont en bonne partie compensés par des achats et des charges d'exploitation libellés dans ces dernières devises.

Les tableaux suivants indiquent les principaux instruments financiers qui sont exposés au risque de change au 31 décembre 2008:

<i>(En dollars canadiens)</i>	USD	EUR	GBP
Trésorerie et équivalents	648 889	649 356	671 331
Actifs à court terme	3 964 245	751 720	1 713 648
Passifs à court terme	(434 147)	(870 199)	(445 098)
Dette à long terme	-	(19 003)	(23 559)
Instruments financiers exposés au risque de change	4 178 987	511 874	1 916 322

<i>(En dollars canadiens)</i>	USD	EUR	GBP
Chiffre d'affaires	9 682 891	2 442 125	4 339 854
Charges	(2 164 557)	(3 377 621)	(3 862 972)
Montant net exposé au risque de change	7 518 334	(935 496)	476 882

Les taux de change suivants sont ceux de l'exercice terminé le 31 décembre 2008 :

	Taux moyen	Taux de clôture
\$US - \$ CA	1.0660	1.2180
EUR - \$ CA	1.5603	1.6992
GBP - \$ CA	1.9617	1.7754

Compte tenu des positions en devises de la Société indiquées ci-dessus, une hausse hypothétique du taux de change de 5% par rapport au dollar canadien présenté dans le tableau précédent aurait augmenté (diminué) le bénéfice net comme suit :

<i>(En dollars canadiens)</i>	Source de fluctuation du bénéfice net par suite de variations des taux de change		
	USD	EUR	GBP
Instruments financiers	208 949	25 594	95 816
Chiffre d'affaires et charges d'exploitation	375 917	(46 775)	23 844
Augmentation (diminution) du bénéfice net	584 866	(21 181)	119 660

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne la trésorerie et les équivalents ainsi que les dépôts à terme. Les dettes de la Société portent intérêt à taux fixe ou sont sans intérêt, tel que décrit à la note 7. La Société juge le risque de taux d'intérêt non significatif sur ses opérations et n'a donc pas fourni d'analyse de sensibilité sur l'incidence de fluctuation possible du taux d'intérêt. Les comptes débiteurs, les travaux en cours ainsi que les comptes créditeurs et charges sont sans intérêt.

Juste valeur

La trésorerie et les équivalents et les dépôts à terme sont comptabilisés à la juste valeur, tandis que les comptes débiteurs, les travaux en cours, les comptes créditeurs et charges ainsi que la dette à long terme sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux courants du marché.

Note 16 – Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance organique et d'entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche conservatrice à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. La Société vise l'augmentation de ses parts de marchés et de ses profits afin de maximiser le rendement de ses actionnaires et elle entend maintenir une structure de capital flexible afin de financer sa croissance, de profiter d'occasions d'acquisitions potentielles et de réagir aux variations de la conjoncture économique.

Les objectifs, les politiques et procédures de la société en matière de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'année passée. De plus, la Société n'est pas soumise au respect de ratios ou à d'autres exigences externes concernant sa structure de capital. La Société définit son capital par la trésorerie et les équivalents, les dépôts à terme, la partie à court terme de la dette à long terme, les emprunts bancaires, la dette à long terme ainsi que les capitaux propres.

Les montants sous gestion sont reflétés dans le tableau suivant :

	2008	2007
	\$	\$
Trésorerie et équivalents	7 405 217	11 730 855
Dépôts à terme	214 600	185 386
Partie à court terme de la dette à long terme	330 503	295 997
Emprunts bancaires	-	563 280
Dette à long terme	520 799	759 832

La stratégie financière de la Société est conçue et formulée afin de maintenir une structure de capital flexible et conforme aux objectifs indiqués ci-dessus et de répondre aux changements de conjoncture économique et aux caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut racheter des actions sur le marché, émettre de nouvelles actions et de nouveaux titres d'emprunt, ou refinancer une dette existante avec des caractéristiques différentes.

Note 17 – Impôts futurs

Le rapprochement de la provision pour les impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial canadien, avec les impôts sur les bénéfices figurant dans les états financiers, se détaille comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial canadien (30,90 % en 2008 et 32,02 % en 2007)	(820 000)	(590 000)
Augmentation (diminution) due aux éléments suivants :		
Dépenses non déductibles ou revenus non imposables	(60 000)	160 000
Actif d'impôts futurs lié à des éléments de capitaux propres	(50 000)	(170 000)
Incidence du taux de change sur les pertes reportées en devises étrangères	(400 000)	280 000
Incidence du taux de change sur la conversion de filiales étrangères intégrées	380 000	(30 000)
Expiration de pertes fiscales	2 210 000	850 000
Différence dans les taux d'imposition statutaires et futurs	(40 000)	2 440 000
Variation de la provision pour moins-value	(1 710 000)	(2 660 000)
Autres	10 000	(280 000)
	(480 000)	-

Les éléments importants d'actif et de passif d'impôts futurs se détaillent comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	1 130 000	1 130 000
Actifs incorporels	1 160 000	1 030 000
Frais de recherche et de développement	6 170 000	5 410 000
Frais de financement	160 000	200 000
Autres	420 000	420 000
Pertes reportées	7 900 000	10 820 000
	16 940 000	19 010 000
Provision pour moins-value	(16 750 000)	(18 930 000)
	190 000	80 000
Passifs d'impôts futurs		
Actifs incorporels	(800 000)	-
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(110 000)	(80 000)
Actifs d'impôts futurs nets	(720 000)	-

Au 31 décembre 2008, la Société a accumulé aux fins fiscales des pertes d'exploitation dans plusieurs juridictions fiscales, pour lesquelles une provision pour moins-value de 7 820 000 \$ (10 740 000 \$ en 2007) a été comptabilisée. Le tableau suivant résume les années d'expiration de ces pertes d'exploitation par administration fiscale :

Année d'expiration	Canada		États-Unis et autres \$
	Fédéral \$	Provincial \$	
2009	7 530 000	5 830 000	-
2010	3 850 000	3 580 000	-
2014	4 010 000	3 960 000	-
2015	1 960 000	1 830 000	-
2019	-	-	40 000
2020	-	-	110 000
2021	-	-	140 000
2022	-	-	1 860 000
2023	-	-	840 000
2024	-	-	1 020 000
2025	-	-	760 000
2026	3 760 000	3 350 000	-
2027	520 000	340 000	-
Indéfinie	-	-	2 170 000
	21 630 000	18 890 000	6 940 000

Au cours de l'exercice, des pertes totalisant 8 842 835 \$ au fédéral (2 480 913 \$ en 2007) et 7 448 880 \$ au provincial (4 054 309 \$ en 2007) ont expiré.

Par ailleurs, une filiale de la Société a accumulé des pertes en capital totalisant 590 000 \$ (590 000 \$ en 2007) au fédéral et au provincial, à l'égard desquelles une provision pour moins-value de 80 000 \$ (80 000 \$ en 2007) a été comptabilisée. Ces pertes peuvent être portées indéfiniment en réduction de gains en capital futurs.

En plus des pertes d'exploitation, au 31 décembre 2008, la Société a accumulé des frais de recherche et de développement au Canada totalisant 15 630 000 \$ (13 930 000 \$ en 2007) au fédéral et 32 110 000 \$ (27 900 000 \$ en 2007) au provincial, à l'égard desquels une provision pour moins-value de 6 170 000 \$ (5 410 000 \$ en 2007) a été comptabilisée. Ces frais peuvent être portés indéfiniment en réduction du revenu imposable futur dans leur juridiction fiscale respective.

De plus, aux fins de l'impôt fédéral du Canada, des crédits d'impôt à l'investissement au montant de 2 930 000 \$ (2 380 000 \$ en 2007) pourront être portés en diminution des impôts sur les bénéfices d'exercices futurs échéant entre 2009 et 2028.

Finalement, la différence entre les valeurs comptable et fiscale de certains actifs et passifs a créé un écart temporaire déductible de 10 530 000 \$ (10 190 000 \$ en 2007) au fédéral et de 10 920 000 \$ (10 590 000 \$ en 2007) au provincial.

Note 18 – Informations sectorielles

La Société exerce ses activités au sein d'un seul secteur d'exploitation, soit celui de la vente de licences d'utilisation de logiciels et des services de soutien technique après-vente s'y rattachant. La quasi-totalité des immobilisations corporelles de la Société se situe au Canada.

Les revenus par secteur géographique se détaillent comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Canada	9 285 868	10 704 469
États-Unis	9 525 413	4 066 218
Europe	6 901 055	3 401 171
Total	25 712 336	18 171 858

Les revenus ont été attribués aux secteurs géographiques d'après le pays de résidence des clients.

Note 19– Éventualité

Une poursuite a été signifiée à une filiale de la Société, alléguant l'existence d'un contrat verbal de licence et visant à forcer cette dernière à fournir un logiciel ou, alternativement, à payer 500 000 \$US en dommages. La direction nie l'existence d'un contrat et est d'avis que cette poursuite est non fondée. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard.

Note 20 – Évènement subséquent

Le 9 mars 2009, la Société a conclu une nouvelle entente bancaire de 2,6 M\$ avec la Banque de Montréal. Cet accord comprend une marge de crédit d'exploitation de 1 M\$ ainsi que le financement de crédits d'impôt de 1,6 M\$ en recherche et développement et Cité Multimédia Montréal. Les facilités sont garanties par les créances actuelles et à venir de la Société et sont assujetties au maintien par la Société de certains ratios financiers.